

# LES MEMBRES ÉLUS DU CSE, ACTEURS DE LA PRÉVENTION



3 jrs  
(21h)



intra

## PROGRAMME

### LE COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE), MODALITES DE FONCTIONNEMENT EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- La posture généraliste des membres du CSE : retours d'expériences, échanges
- Modalités de fonctionnement du CSE, actualisation des connaissances : moyens, réunions, avis, heures de délégation, déplacements, formation, missions, droits, obligations, protection, délit d'entrave

### LES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : rôles et évolutions législatives

- Internes** : Direction, DRH-HSE, Salarié référent, SST, IPRP, Manager, Salarié, CSE, CSSCT, Représentant de proximité, Référent Harcèlement et Agissements Sexistes
- Externes** : Service de Prévention de la Santé au Travail (SPST), Médecine du Travail et Praticien, Agent de Prévention de la CARSAT, Inspection du Travail

### LES ENJEUX SOCIETAUX ET OPERATIONNELS DE LA DEMARCHE DE PREVENTION DE LA SANTE, SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- Chiffres clés
- Apports, grandes orientations et impacts de la Loi Santé au Travail du 2 août 2021



### LE CADRE JURIDIQUE REVISITE

- Droits et devoirs de l'employeur (*l'obligation de sécurité et de prévention de la Santé et Sécurité au Travail*), du collaborateur
- Les intervenants extérieurs
- Les 9 principes de prévention
- Les 3 niveaux d'actions

### MISSIONS ET PREROGATIVES DU CSE DANS LE CHAMP DE LA SANTE, SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- Rappels et retours d'expériences sur les missions, consultations et organisation du CSE, de la CSSCT en matière de SSCT
- Les visites du CSE : approfondissement des pratiques
- Les enquêtes en cas d'accidents du travail (AT) ou de maladie professionnelle (MP) : maîtrise des définitions AT/MP/Accident du Trajet, Danger/Risque, Fait/Opinion, analyse d'accidents (*illustrations méthodes 6M, 5 Pourquoi et pratique de « l'arbre des causes »*), proposition d'actions de prévention
- Les droits d'alerte du CSE en matière de SSCT
- Les règles de recours à l'expertise du CSE

### LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Pratique d'une démarche pro-active d'évaluation des risques professionnels à partir des métiers de sa structure
- Mise en perspective avec le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) et celui de sa société
- Point sur la « Pénibilité au Travail » - Le C2P
- Qualité de Vie au Travail (QVT) et Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) : état des lieux, de la QVT à la QVTC, actualisation des définitions clés (*facteurs RPS, stress, burn-out, harcèlement moral/sexuel, agissements sexistes*), expérimentation d'une démarche d'évaluation factuelle et de prévention effective des RPS à partir de son cœur de métier et avec le support de la grille INRS



### LES + DE CETTE FORMATION

- En amont de la formation** : un échange avec notre responsable pédagogique pour l'ajuster en fonction de votre activité, contexte, besoins et attentes, avec possibilité d'organiser des formations communes Direction-Equipes RH- CSE si souhaité (*étant référencée par l'INTEFP - Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle- pour les concevoir et les animer*)



- Durant la formation, une pédagogie variée et inter-active** : apports après expérimentation de nombreux cas pratiques ludiques en sous-groupes, autour de situations rencontrées par les participants avec leurs propres supports s'ils le souhaitent (*DUER, par exemple*), intervention possible des acteurs internes de la prévention (*DRH, HSE, salarié référent...*), analyse de vidéos adaptées au cœur de métier, quizz tout au long de la formation pour faciliter l'ancrage et réguler si besoin
- A l'issue de la formation**, chaque participant est invité à se connecter à la plateforme pédagogique ERYs « Formation réglementaire Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres élus du CSE et de la CSSCT » dans laquelle figurent de nombreuses ressources : bibliographie, support de formation, vidéos, adresses utiles, guides pratiques



Formation réglementaire (Article L2315-18) Agrément ERYs - Décision OF CSE N°2019/22

## LES MEMBRES ÉLUS DU CSE Renouvellement

Cette formation, adaptée sur-mesure à votre activité et contexte en matière de dialogue social, est conçue et pilotée par notre référente pédagogique, **Béatrice**

**Aussargueil**, ex DRH rompue au dialogue social puis Consultante et Formatrice expérimentée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (+ de 700 élus formés).

L'animation, dynamique et pragmatique, est assurée par ses soins ou un formateur de l'équipe dédiée, expert des RH et de la prévention des risques professionnels.



### PRÉREQUIS

- Avoir exercé un 1er mandat de membre élu du CSE
- Formation adaptée aux secteurs d'activités et profils des stagiaires permettant la présence d'anciens et nouveaux élus si souhaité

### OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances et optimiser ses pratiques sur** :
  - le fonctionnement, les moyens d'actions et principales attributions du CSE en matière de prévention de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
  - les rôles, droits, devoirs des acteurs internes et externes de la SSCT
  - les principes légaux, réglementaires et conventionnels de prévention des risques professionnels (*loi Santé au Travail du 2 août 2021, plan santé au Travail 2021-2025, crise sanitaire*)



- Mettre en pratique une démarche structurée et factuelle** d'analyse, d'évaluation et de prévention des risques professionnels physiques et psychosociaux
- Optimiser son positionnement en tant qu'acteur pro-actif et co-constructif** de la prévention

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Membres élus du CSE ayant déjà eu un 1<sup>er</sup> mandat
- Direction, professionnels RH, managers
- Possibilité de « formations communes » Direction - CSE

### MÉTHODES MOBILISÉES

- 80% cas pratiques (*ateliers, vidéos, quizz, ludopédagogie, jeux de rôles*) - 20% apports théoriques
- Une actualisation temps réel de la formation selon l'actualité

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis en début et fin de formation (*quizz de positionnement*), et tout au long de la formation (*QCM, jeux, mises en situation avant apports*)

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Mise à disposition sur notre site internet [www.erys.fr](http://www.erys.fr) du calendrier prévisionnel des sessions interentreprises
- Formations interentreprises distancielles ou présentiels en hôtel ou co-working center. Salles de formation équipées de paper board, wifi, et accessibles aisément en transport sur chaque ville (*métro, tram, voiture, bus...*)

Votre convocation comportera un plan d'accès

- Nos prestataires hôteliers sont des établissements permettant l'accès des personnes en situation de handicap (*PMR*)

Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

### TARIFS

- Inter entreprises : tarif dégressif sur [www.erys.fr](http://www.erys.fr) incluant les frais hôteliers (*salle, déjeuners, pauses*)
- Nous consulter pour une session en intra

